

décision d'aide juridictionnelle totale

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
THONON LES BAINS
 Bureau d'Aide Juridictionnelle
 2 place de l'Hôtel de Ville
 74203 THONON LES BAINS
 04.50.81.20.14

Décision du : 30/08/2004

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE:
Numéro BAJ : 2004/001239

Section - Division : 1 - 01
 Date de la demande : 03/08/2004
 Numéro R.G. :
 Avocat: Me LIONEL

ATMP DE HAUTE SAVOIE, représentant
 IONEL LIONEL
 3, Bd du Prés Cergues
 74200 THONON LES BAINS

DÉCISION DU BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE

Vu la loi N° 91-647 du 10 Juillet 1991 et le décret n° 91-1266 du 19 Décembre 1991,
 Statuant le 30/08/2004 sur la demande présentée le 03/08/2004 par :

ATMP DE HAUTE SAVOIE, représentant
 IONEL LIONEL
 3, Bd du Prés Cergues
 74200 THONON LES BAINS

pour obtenir l'aide juridictionnelle dans la procédure suivante : en matière prud'homale pour licenciement (code procédure : 261)

Contre :
 ROAÏB EN INEÏ INSE DENIET
 367, rue de la Compagnie
 Mézinges
 74200 ALLINGES

devant le Conseil des Prud'hommes d' ANNEMASSE.

Le Bureau d'Aide Juridictionnelle après en avoir délibéré,
 Retient un revenu mensuel de : 1290Euros
 Fixe les correctifs familiaux à : 486 Euros

CONSTATE :
 que les ressources du demandeur n'excèdent pas les plafonds fixés par la loi, elles proviennent d'un salaire et de la Caisse d'Allocations Familiales

EN CONSÉQUENCE :
 Accorde l'aide juridictionnelle totale pour la procédure ci-dessus à compter de l'acte suivant : demande d'AJ et jusqu'à l'acte ci-après : exécution.

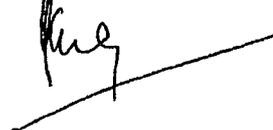
Dit que le bénéficiaire sera assisté par Maître Corine LIONEL, 12 Place des Arts 74200 THONON LES BAINS (Tél : 04.50.71.22.72 Fax n° 04.50.71.22.73) qui a accepté de prêter son concours.

Dit que le bénéficiaire sera assisté de SCP DRUON HANIFI, 30 Boulevard Carnot BP 35 74201 THONON LES BAINS CEDEX (Tél : 04.50.71.27.30), Huissier dans le ressort de Haute Savoie.

LA SECRÉTAIRE



LE PRÉSIDENT



POUR INFORMATION
 A
 CHAQUE PARTIE

Informations destinées à la CARPA
 Date décision : 30/08/2004

N° BAJ : 74281 / 001 / 2004/001239

Avocat : LIONEL CORINE Thonon-les-Bains

Type de procédure : AJ Code procédure : 261

Objet : en matière prud'homale pour licenciement

Affaire : ATMP DE HAUTE SAVOIE, représentant - IONEL LIONEL - C/ EN INEÏ INSE DENIET

Type de décision : Première décision

Provision versée par le client : Euros

Décision : AJ totale

N° Rôle :